
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**
-----**Séance du 2 juin 2023***L'an deux mille vingt-trois et le deux juin à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.**Présents : Guillaume Bouhin, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Léonie Schneider, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.**Procuration : Caroline Blain à Aline Louvrier, Aline Carrière à Marie Destaing, Madeleine Chapellier à Thierry Vuittenez, Frédéric Dole à Léonie Schneider, Jean-Pierre Gurtner à Jean de la Rochefoucauld, Fabien Oléron à Olivier Marlot.**Secrétaire de séance : Olivier Régnier*
-----*Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2023-06-052****OBJET : Droit de préemption urbain sur la parcelle de bois C73.**

Le Maire indique que la Commune dispose d'un droit de préemption urbain sur tout terrain et construction se vendant sur son territoire.

La commune ayant été avisée de la vente de la parcelle de bois C73 d'une surface de 1ha 2a 85ca en limite de la forêt communale au lieu-dit Les Essards pour un montant de 2 000€, le Maire propose que la commune exerce son droit de préemption.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Acceptent que la commune exerce son droit de préemption urbain sur la parcelle C73 au lieu-dit Les Essards ;
- Valident la proposition d'achat de la parcelle C73 d'une superficie de 1ha 2a 85ca pour un montant de 2 000€ ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023
Reçu en préfecture le 06/06/2023
Publié le
ID : 025-200068401-20230602-2023_06_052-DE

